

## Tableau synthèse du Plan d'action de la ZONE BÉCANCOUR

(Bassin versant de la rivière Bécancour et Secteur Fleuve)

### Priorité 1 - Actions d'application réglementaire

Ensemble de la Zone

Ensemble de la Zone Bécancour	<p><b>Appliquer les Lois sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), les compétences municipales (LCM), les cités et les villes (LCV) et plus précisément :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la création, l'aménagement et l'entretien des cours d'eau, LCM article 106 (BEC-A4.1.11, BEC-A6.2.8, FL-A7.4.3 et FL-A5.2.7)</li> <li>- Assurer le traitement adéquat des eaux usées et limiter les nuisances à l'environnement, LCM article 25.1 et 4 et LAU article 116 (BEC-B1.2.1, BEC-B1.3.3, FL-B1.4.1 et FL-B1.4.3)</li> <li>- Protéger les sources d'approvisionnement en eau potable, LCM article 19, 26.1, 27, 90 (3.1) et LAU article 113-3e alinéa (BEC-C3.1.1, FL-C.3.1.1, FL-C3.1.2 et FL-C3.1.3)</li> <li>- Protéger les cours d'eau et territoires naturels d'intérêts écologiques, LAU articles 5 et 84 (BEC-A5.1.4, BEC-A5.1.5, BEC-A6.6.2, BEC-A6.4.1, BEC-A6.4.2, BEC-A6.4.3, BEC-A6.4.4; FL-A6.2.1, FL-A6.4.2)</li> <li>- Déterminer les zones soumises à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique, LAU art. 5°4 (BEC-B2.1.1 et FL-B2.1.1), et limiter/interdire le développement résidentiel/commercial/industriel, LAU art. 112 à 115 (BEC-B2.2.2, FL-B2.1.5 et FL-B2.2.2)</li> <li>- Instaurer/appliquer un règlement restreignant l'abattage d'arbre (coupes à blanc, BVR, milieux humides) LAU articles 6; 79.1 et 113 para. 12 (FL-A6.4.2)</li> </ul>
	<p><b>Appliquer la Loi sur la sécurité civile (LSC)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un schéma de sécurité civile (plan de mesure d'urgence), LSC article 16 (BEC-B2.1.2 et FL-B2.4.1)</li> </ul>
	<p><b>Appliquer la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection (LACCREVRP)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer l'accessibilité à l'eau potable et limiter les atteintes à l'eau (LACCREVRP, art. 2 et 5) (FL-C3.1.2)</li> <li>- Prendre en considération le PDE dans tout domaine lié à l'eau, article 15 (BEC-E5.1.1 et FL-E5.1.1)</li> <li>- Appliquer la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable - (FL-C3.1.1 et FL-C3.1.9)</li> </ul>
	<p><b>Appliquer la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et plus précisément :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traiter les <b>eaux usées collectives</b> et <b>industrielles</b> et s'assurer de répondre aux normes de rejets, LQE articles 31-32 (BEC-B.1.2.1, FL-A2.1.2, FL-A4.2.1, FL-B1.4.1 et FL-B1.4.5)</li> <li>- Protéger les <b>milieux humides</b>, LQE article 22 (BEC-A5.1.1 et FL-A6.2.1)</li> <li>- <b>Adopter et appliquer la nouvelle loi sur les milieux humides (Projet de loi n°71) (FL-A6.2.2)</b></li> <li>- Appliquer la Politique de protection des rives du littoral et de la plaine inondable - <b>PPRLPI</b>, LQE Q-2, r 35, LAU article 5 (BEC-A6.4.1 BEC-A6.4.3, Bec-A6.4.4 et FL-A7.2.1): <ul style="list-style-type: none"> <li>• Instaurer et appliquer un règlement municipal spécifiant la largeur minimale de la <b>bande végétale riveraine</b>, LCM article 19 (BEC-A6.4.3 et FL-A7.2.2)</li> </ul> </li> <li>- Appliquer le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des <b>résidences isolées</b>, règlement Q-2, r.22 (BEC-B1.3.1 et FL-B1.5.1)</li> <li>- Appliquer le Règlement sur les exploitations agricoles (<b>REA</b>), règlement Q-2, r. 26 (BEC-A3.1.1, FL-A4.2.1 et FL-B1.1.1) et plus précisément : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Retrait des animaux des cours d'eau (article 4 et 5)</li> <li>• Conformité des Plans d'agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF) (articles 22 à 26) et réalisation de bilans phosphore (article 35)</li> <li>• Stockage adéquat des déjections animales (articles 6 à 19)</li> <li>• Épandage selon le PAEF en respectant les distances et dates (article 22, 31)</li> </ul> </li> <li>- Appliquer le règlement sur la protection et réhabilitation des terrains, règlement Q-2, r. 37 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer la Politique de protection des sols et la réhabilitation des terrains contaminés (BEC-A7.2.1 et FL-A2.1.1)</li> </ul> </li> <li>- Appliquer le règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (FL-A2.1.6)</li> <li>- Appliquer le règlement sur les carrières et sablières (Q-2, r. 7) (FL-A5.2.1)</li> </ul>
	<p><b>Appliquer la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (LCMVF) (BEC-A6.2.2 et FL-A7.4.2)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer des plans de gestion et règlements de pêche par espèce et par plan d'eau afin de protéger les poissons d'intérêt sportif (BEC-A6.2.3 et FL-A7.4.4)</li> </ul>
	<p><b>Appliquer les Lois sur les espèces en péril (LEP) et les espèces menacées ou vulnérables (LEMV) (BEC-A6.6.1 et FL-A7.7.1)</b></p>
	<p><b>Appliquer la Loi sur les pêches (LP) / modification de l'habitat du poisson (partie IV) et obstacle au passage des poissons (partie X) (BEC-A6.2.1 et FL-A7.4.1)</b></p>
	<p><b>Appliquer la Loi sur les pesticides et plus précisément :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer le Code sur les pesticides (BEC-D1.2.1 et FL-D1.3.2)</li> </ul>
	<p><b>Appliquer la Loi sur la sécurité des barrages (FL-B2.4.2)</b></p>
	<p><b>Appliquer la Loi sur le régime des eaux (FL-B2.4.3)</b></p>
	<p><i>Actions <del>barrées</del>: actions réalisées</i></p>
	<p><i>"BEC": actions du bassin versant de la rivière Bécancour</i></p>
	<p><i>"FL": actions du secteur Fleuve</i></p>

## Priorité 2 - Actions d'intervention en réponse aux problèmes spécifiques

		THETFORD MINES	LACS	PALMER	PLAINE TOURBEUSE	EMBOUCHURE	FLEUVE	
		Amont → SECTEURS → Aval						
<b>Municipal</b>	+ ↑ Prioritaire ↓ -	Mettre en place la nouvelle station de pompage et usine de traitement d'eau potable de Thetford Mines (Grand lac St François) (BEC-C3.1.2)	Restaurer le seuil naturel du lac Joseph (BEC-A2.1.1) et stabiliser la rive gauche (Nord) en aval du seuil (BEC-A2.1.2)	Mettre en place un système de traitement collectif d'eaux usées, pour Saint-Jacques-de-Leeds et St-Pierre-de-Broughton (BEC-B1.2.2)	Mettre en place un système de traitement collectif d'eaux usées pour Ste-Sophie-d'Halifax (BEC-B1.2.2)	Déphosphatation eaux usées de Daveluyville, St-Sylvère, Ste-Eulalie, St-Wenceslas et St-Célestin (BEC-A3.1.4)	Déphosphatation eaux usées Bécancour, Deschailions, St-Esprit, Fortierville, Lemieux, Manseau, Ste-Sophie, Ste-Marie (FL-A4.2.4)	
		Appliquer plan de mise aux normes réseau d'assainissement Thetford Mines (BEC-B1.2.5)	Appliquer plan correcteur réseau d'assainissement Coleraine (BEC-B1.2.6)/déphosphater (BEC-A3.1.4)		Mettre en place système de traitement collectif lac Truite, Ste-Anne-du-Sault (BEC-B1.4.1)		Mettre en place système de traitement eaux usées collectées Ste-Cécile/St-Pierre (FL-B1.4.1)	
		Réaliser un plan correcteur pour les municipalités avec surverses dépassant les normes (FL-B1.4.6)						
		Séparer les réseaux d'eaux pluviales et sanitaires dans l'ensemble des municipalités (FL-B1.4.8 et FL-B1.4.3)						
		Déconnecter les gouttières du réseau collecteur pluvial et/ou sanitaire dans l'ensemble des municipalités du bv (BEC-B1.2.4 et FL-B1.4.2)						
		Réaliser la vidange régulière des fosses septiques résidentielles et en assurer un suivi de conformité (BEC-B1.3.3 et FL-B1.5.3)						
		Instaurer et appliquer un règlement municipal limitant ou interdisant le développement résidentiel, commercial ou industriel en zones à risques de mouvement de sol (FL-B2.1.5)						
		Restreindre les activités fragilisant la stabilité des talus dans les zones à risque de mouvement de sols (FL-B2.1.3)						
		Intégrer les espaces de liberté des cours d'eau comme zones à risques aux SAD et y définir les usages possibles (FL-B2.3.3)						
		Contrôler les activités à fort potentiel de pollution des eaux souterraines dans toutes les zones de vulnérabilité élevée (FL-C3.1.4)						
		Adhérer à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable pour l'ensemble des municipalités (FL-C2.1.1)						
		Réaliser un plan de gestion des prélèvements en eau (BEC-A2.3.2)						Réduire prélèvements d'eau en étiage riv. Marguerite (FL-A3.1.3)
		Plan de gestion des apports sédimentaires des ruis. Pinette/Fortier (BEC-A4.1.3)				Réduire l'impact des égouts pluviaux au lac Rose (FL-B1.4.5)		
		Réaliser les aménagements sur le ruis. Bullard (étude hydro-morphologique) (BEC-A2.1.5)						
<b>Bandes riveraines</b>	+ ↑ Prioritaire ↓ -	Élaborer un plan de reboisement et végétaliser les bandes végétales riveraines déjà identifiées comme étant déficientes, absentes ou artificialisées (FL-A7.2.5)						
		Élaborer/mettre en œuvre un plan de restauration des sites miniers (BEC-A7.1.3)	Stabiliser et végétaliser les rives problématiques connues en bordure des lacs (BEC-A4.1.1 et BEC-A6.4.1)	Stabiliser et végétaliser les rives problématiques connues dans les sous-bassins des rivières Osgood et Palmer (BEC-A4.1.2 et BEC-A6.4.1)	Stabiliser et végétaliser les rives problématiques connues sur la rivière Bécancour et les tributaires de la MRC de l'Érable (BEC-A4.1.1 et BEC-A6.4.1)	Stabiliser et végétaliser les rives problématiques connues sur la riv. Bécancour et bv riv. Blanche (BEC-A6.4.1)	Stabiliser et végétaliser les foyers d'érosion identifiés dans les rivières Marguerite, Godefroy, Industriel, Gentilly, Ferme, Moulin et Glaises (FL-A5.2.2)	
		Élaborer et mettre en œuvre un plan de stabilisation et végétalisation des zones à risque de mouvements de sol (BEC-B2.1.3 et FL-B2.1.6)						
		Poursuivre l'offre de service sur demande pour la réalisation de schémas d'aménagement en bandes riveraines (BEC-B1.4.6 et FL-B1.3.5)						
		Fournir et distribuer arbres et arbustes pour plantation en bandes végétales riveraines (BEC-B1.4.4 et FL-A7.2.4)						
		Maintenir une BVR 200m riv. au Pin (tortue des bois) (BEC-A6.6.2)						
<b>Agricole</b>	+ ↑ Prioritaire ↓ -	Réaliser et mettre en œuvre un plan de reboisement des coulées (FL-A5.2.8)						
		Réaliser les aménagements agroenvironnementaux identifiés dans les PAA et les diagnostics spécialisés (BEC-A3.1.3 et FL-A4.2.2)						
		Réaliser des structures de contrôle du ruissellement de surface sur les superficies en culture annuelle (FL-A4.2.3)						
		Réaliser des aménagements hydroagricoles et agroenvironnementaux dans les zones à forte densité de foyers d'érosion (FL-A5.2.6)						
		Identifier, créer et entretenir des bassins de sédimentation dans les fossés et cours d'eau du bassin versant soumis à un apport sédimentaire problématique (BEC-A4.1.11 et FL-A5.2.7)						
		Appliquer la stratégie phytosanitaire et encourager la lutte intégrée concernant les pesticides (BEC-A7.3.3 et FL-A2.4.1)						
			Mettre en place une ZIPP, bv rivière Palmer (BEC-A4.1.4)	Respect des normes prélèvement d'eau des cannebergières /Considérer prélèvements cumulatifs (BEC-A2.3.1)	Mettre en place une ZIPP, bv rivière Blanche (BEC-A4.1.4)	Mettre en place des projets collectifs agricoles (ZIPP) Marguerite, Godefroy, Gentilly S-O, Moulin et Glaises (FL-A4.1.1)		

**Priorité 2 - Actions d'intervention en réponse aux problèmes spécifiques (SUITE)**

		THETFORD MINES	LACS	PALMER	PLAINE TOURBEUSE	EMBOUCHURE	FLEUVE
Milieux humides et Conservation	+ ↑ ↓ ·	Réaliser et appliquer un plan de conservation des milieux humides et naturels au Centre-du-Québec à l'aide d'un comité stratégique régional (BEC-A5.1.4 et FL-A6.2.3)					
		Réaliser/appliquer un plan de conservation des milieux humides Chaudière-Appalaches (BEC-A5.1.5)		Préserver le milieu humide du lac Kelly (BEC-A5.1.6)			Créer des zones humides dans BV Marguerite/ Ferme (FL-A6.3.2)
		Poursuivre et soutenir les projets de conservation volontaire et d'intendance privée des milieux humides (FL-A6.2.4)					
		Réduire la taxation (taxes foncières municipales) des milieux humides sous entente de conservation (FL-A6.2.5)					
		Créer une fiducie d'utilité sociale ou un organisme de conservation permettant la protection des milieux humides (FL-A6.2.6) (Nature-Avenir)					
		Plan de rétablissement de la connectivité et des corridors écologiques entre les milieux boisés naturels, riverains et humides (BEC-A6.5.2 et FL-A6.5.2)					
						Maintenir les terres en friches BV Marguerite (FL-A6.4.1)	
						Compléter l'aménagement du sentier écologique (lac Rose) (FL-D3.1.4)	
Associations locales	+ ↑ ↓ ·	Réaliser un plan d'action personnalisé pour les lacs et cours d'eau subissant des épisodes de fleurs d'eau de cyanobactéries (Joseph) (BEC-B1.4.5)					
			Limiter la vitesse par des bouées (BEC-D1.3.2) (William/Joseph)	Former et maintenir un comité local bv riv. Osgood (BEC-A6.2.6)			Réaliser/mettre en œuvre plan d'action lac St-Paul (FL-B1.3.6)
			Limiter accès à l'eau embarcations à moteur par lac (BEC-D1.3.3) (William/Joseph)				Mettre en œuvre un projet d'entretien du fond du lac Rose (FL-A3.2.2)
			Mettre en place une réglementation sur les vitesses des embarcations, lacs William/Joseph (BEC-D1.3.6)				
			Installer des stations de lavage des embarcations près des lacs (BEC-A6.3.1) (William)				
Réaliser des plans de mesures correctives et de recommandations pour les plages ayant de mauvais résultats (BEC-B1.1.2) et identifier les plages à analyser (ex. St-Louis-de-Blandford)							
Biodiversité	+ ↑ ↓ ·	Réaliser des aménagements durables pour l'habitat et la reproduction du poisson (frayères et aires d'alevinages) (BEC-A6.2.7 et FL-A7.46)					
		Compléter les aménagements pour le poisson ruis. Labonté/Lessard (BEC-A6.2.9)	Réaliser les aménagements sur le ruis. Bullard suite à l'étude (BEC-A2.1.5)	Appliquer les recommandations sur la faune aquatique bv riv. Osgood/Palmer (BEC-A6.2.4)			Réaliser des aménagements pour l'habitat de la perchaude (FL-A7.5.5)
							Protéger/restaurer habitats dard de sable et fouille-roche gris (FL-A7.5.6)
		Réaliser des aménagements favorisant l'habitat, la reproduction et l'alimentation des espèces menacées ou vulnérables (BEC-A6.6.3 et FL-A7.7.4)					
		Nettoyer les cours d'eau afin d'assurer la libre circulation du poisson (BEC-A6.2.8 et FL-A7.4.3)					
		Réaliser et appliquer un plan de gestion des espèces indigènes et introduites afin de préciser les directives d'ensemencement et de protection, ex Truite brune, maskinongé, ouananiche et truite arc-en-ciel (FL-A7.4.7)					
		Appliquer des mesures de contrôle ou d'éradication d'espèces exotiques envahissantes (ex. Myriophylle à épis au lac Rose) (FL-A7.8.3)					
Conclure des ententes avec les propriétaires pour la conservation des habitats d'espèces à statut particulier (BEC-A6.6.4 et FL-A7.7.5)							
Mise en valeur	+ ↑ ↓ ·	Identifier, réaliser et promouvoir des accès publics à l'eau sur la rivière Bécancour et les tributaires d'intérêt (BEC-D2.1.2)					Déterminer/aménager des accès à l'eau (FL-D2.2.1 et FL-D2.2.2)
		Mettre en valeur les parcours canotables du bassin versant (Palmer, Bourbon, Noire, Bécancour, Gentilly) (BEC-D3.2.3, FL-D3.2.2 et FL-D3.2.4)					
		Créer et implanter des panneaux d'interprétation sur l'eau et les écosystèmes en bordure des sites récréotouristiques, des sites d'accès à l'eau et des parcs riverains du bassin versant (BEC-E3.1.3 et FL-E3.1.1)					
		Identifier/aménager/promouvoir des parcours de pêche (BEC-D3.1.2 et FL-D3.1.3) (Osgood/Palmer/Noire)					
				Réaliser les accès identifiés par le projet Osgood (BEC-D2.1.1)			
		Identifier les cours d'eau en bordure des routes, ponts et sites d'intérêt récréotouristiques (BEC-E3.1.1 et FL-E3.1.4)					
Identifier les limites du bassin versant en bordure des routes principales (BEC-E3.1.2 et FL-E3.1.5)							
Cartographier, entretenir et identifier visiblement les sites d'accès à l'eau (FL-D2.1.1)							

### Priorité 3 - Actions d'acquisition de connaissances

	THETFORD MINES	LACS	PALMER	PLAINE TOURBEUSE	EMBOUCHURE	FLEUVE	
	Amont → SECTEURS → Aval						
20 actions prioritaires	Cartographier avec précision l'ensemble du réseau hydrographique et des bassins versants (cours d'eau, drainage) et déterminer la juridiction pour l'application règlementaire (BEC-E4.1.1, FL-A5.1.4 et FL-E4.1.2)						
	Réaliser un plan d'échantillonnage global de la qualité de l'eau de surface (BEC-A1.1.1, FL-A1.1.1 et FL-A1.2.1)						
	Maintenir les stations réseau-rivière (BQMA) en place : Bécancour (Thetford, aval lac William, St-Louis-de-Blanford et embouchure), Palmer, Bourbon, Blanche (St-Wenceslas), Orignaux, Gentilly Sud-Ouest (FL-A1.1.2 et FL-A1.2.2)						
	Caractériser et cartographier avec précision la plaine inondable et les zones à risque d'embâcles et d'inondation (BEC-B2.2.1 et FL-B2.2.1)						
	Caractériser et cartographier avec précision les zones de glissements et de décrochements passés, actuels et à fort potentiel de risque et en assurer le suivi (BEC-B2.1.1 et FL-B2.1.2)						
	Compléter la caractérisation exhaustive des milieux humides en Chaudière-Appalaches (BEC-A5.1.3) au Centre-du-Québec (BEC-A5.1.2 et FL-A6.1.1)						
	Réaliser un portrait (traitement/rejets) et cartographier les rejets industriels, commerciaux et sites contaminés, dont la SPIPB (BEC-A7.2.2, FL-A2.1.4 et FL-A2.1.5)						
	+	Caractériser les BVR et zones érosions dans l'ensemble des sbv du secteur (BEC-A6.4.4)	Caractériser les BVR et zones érosions dans l'ensemble des sbv du secteur (BEC-A6.4.4)	Caractériser les habitats et les BVR et zones érosions de la rivière Palmer (BEC-A4.1.7 et A6.4.4)	Caractériser les BVR et zones érosions dans le sbv rivière Blanche (BEC-A6.4.4)	Caractériser les BVR et zones érosions riv. Blanche, du Portage et îles riv. Bécancour (BEC-A6.4.4)	Caractériser les BVR et zones érosion riv. Marguerite, Godefroy, Orignaux, PdC (FL-A7.1.1/FL-A5.1.1)
	↑	Caractériser les haldes et les dynamiques érosives (BEC-A7.1.1)	Étude réhabilitation lac Truite /suite Mémoire (BEC-A2.2.1)		Caractériser les traces d'érosion aux champs dans les bassins versant des rivières Bécancour, Gentilly, de la Ferme, du Moulin, aux Glaises, aux Orignaux et Petite du Chêne (FL-A5.1.2)		
	-	Inventorier l'ensemble des sources d'approvisionnement et prélèvement d'eau (qualitatif et quantitatif) (BEC-C1.1.1, FL-A1.4.4 et FL-C1.1.1) et centraliser l'ensemble des informations sur les prises d'eau potable (FL-C1.1.3)					
	↓	Inventorier et classer les installations septiques dans l'ensemble des municipalités (BEC-B1.3.2 et FL-B1.5.2)					
	.	Acquérir les informations et voir à la conformité des réseaux collectifs de collecte et traitement d'eaux usées non raccordés à un réseau municipal (FL-B1.4.4)					
	-	Réaliser et maintenir un portrait de l'utilisation des fertilisants et rendre l'information disponible (accès aux PAEF) (FL-A4.1.3)					
	.	Réaliser et maintenir un portrait de l'utilisation des pesticides et rendre l'information disponible (BEC-A7.3.1 et FL-AS.3.1) / Analyser la présence de pesticide dans l'eau (BEC-A7.3.2, FL-A2.3.1, FL-A2.3.2 et FL-A2.3.3)					
	+	Diagnose lac Bécancour (BEC-A6.1.3)	Diagnose lacs de l'Est, William et Joseph (BEC-A6.1.3)				Diagnose lacs Rose/St-Paul (FL-A7.3.4)
	↑	Compléter l'inventaire ichtyologique des principaux bassins versants; identifier/définir les problèmes et les pressions relatifs au poisson (BEC-A6.1.1 et FL-A7.3.1); caractériser/cartographier les habitats (FL-A7.3.2)					
	-	Identifier et cartographier les espèces à statut précaire (vulnérables ou menacées) et voir à l'arrimage avec les plans de gestion fédéraux et provinciaux (BEC-A6.6.5 et FL-A7.7.2)					
	.	Maintenir actives les stations hydrométriques (FL-A1.4.1) et en mettre en place au niveau du rejet de la Ville de Thetford Mines, à l'embouchure des rivières Blanche (St-Wenceslas) et aux Orignaux (BEC-A1.2.1 et FLA1.2.2)					
	-	Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion et de protection des eaux souterraines pour l'ensemble du bassin versant (BEC-A1.3.5 et FL-C3.1.1)					
	.	Réaliser une étude sur le potentiel récréotouristique lié à l'eau (FL-D3.1.1)					
Eau (Surface/souterraine; Qualité/Quantité)	Analyse qualité des eaux riv. Béc. aval stn d'épuration (BEC-A7.2.3)/enfouissement sanitaire Thetford Mines (BEC-A7.2.4)	Analyser la qualité de l'eau sur la rivière Bécancour à la décharge du lac Joseph (BEC-A1.1.2)	Supporter le projet d'approche hydroécologique du bassin versant de la rivière Sunday (BEC-A6.2.5)	Mettre en place stn BQMA riv. Béc., aval St-Louis-de-Bland. (BEC-A1.1.7)/Analyser la qualité eau riv. Béc. à Lyster/Lourdes (BEC-A1.1.2)	Analyse multi-paramètres de l'eau emb. riv. Bec (BEC-A1.1.6)/Analyser la qualité de l'eau sur la riv. Béc. en aval de Daveluyville (BEC-A1.1.2)	Mettre en place stn qualité de l'eau riv. Marguerite/Godefroy/Ferme/Moulin/Glaises (FL-A1.1.3)	
	Analyse qualité de l'eau et teneur des polluants à proximité des haldes (BEC-A7.1.2)	Analyser la qualité de l'eau des principaux tributaires (BEC-A1.1.3)	Mettre en place stn BQMA sur la rivière Palmer (BEC-A1.1.7) / Analyser la qualité de l'eau des tributaires (BEC-A1.1.3)	Analyser qualité eau lac Pédalo / (BEC-A1.1.4) / Atocatières (BEC-A1.1.5) / Riv. Noire/Bourbon/Blanche/Goulet/Macartouche (BEC-A1.1.3)	Mettre en place stations BQMA riv. Blanche (BEC-A1.1.7) / Analyser la qualité de l'eau riv. Portage (BEC-A1.1.3)	Analyser qualité de l'eau des tributaires riv. PdC, Gentilly et Godefroy (FL-A1.2.3)	
	Poursuivre le suivi sur la présence de cyanobactéries et mesurer les concentrations de cyanotoxines (BEC-B1.4.3 et FL-B1.3.2)						
	Poursuivre la réalisation de RSV-lacs Bécancour, Joseph, William, à la Truite et de l'Est et initier pour Breeches, Sunday et Miller (BEC-A1.1.8)			Poursuivre RSV-lacs au lac à la Truite (BEC-A1.1.8)		Poursuivre RSV-lac Rose (FL-A1.3.1) /Initier St-Paul/Soulard (FL-A1.3.2)	
	Réaliser un suivi régulier de la qualité des eaux de baignade des plages publiques (programmement environnement-plage ou autres) et informer la population des résultats et risques (BEC-B1.1.1 et FL-B1.2.1)						
		Caractériser apports en phosphore des lacs (BEC-B1.4.2)				Caractériser les apports phosphore lacs/riv. Ormes (FL-B1.3.1)	
	Déterminer les charges annuelles de phosphore dans les différents bassins versants (FL-A4.1.4)						
	Étudier et déterminer les charges naturelles de matières en suspension et la turbidité naturelle des cours d'eau (FL-A5.1.5)						
	Échantillonner les produits pharmaceutiques d'usage humain dans les effluents de stations d'épuration et l'eau brute des prises d'eau potable municipales ainsi que ceux d'usage vétérinaire en zones agricoles (FL-A2.2.1)						
	Caractériser les eaux souterraines en Chaudière-Appalaches (PACES Chaudière-Appalaches) (BEC-A1.3.4)			Compléter le projet Hydrogéol Bécancour et appliquer les recommandations (BEC-A1.3.2)			
	Localiser et caractériser avec précision les aquifères de dépôts meubles (BEC-A1.3.3 et FL-A1.5.3) / Villeroy (FL-A1.5.4) / Vieilles Forges (FL-A1.5.5)						
	Réaliser un suivi régional des concentrations en manganèse dans les sources d'approvisionnement en eau potable (recommandation projet Hydrogéol Bécancour) (FL-C3.1.6)						

### Priorité 3 - Actions d'acquisition de connaissances (SUITE)

		THETFORD MINES	LACS	PALMER	PLAINE TOURBEUSE	EMBOUCHURE	FLEUVE	
Eau (Surface/souterraine; Qualité/Quantité)	+ ↑ Prioritaire ↓ -	Identifier les problématiques d'approvisionnement en eau (BEC-C1.1.2 et FL-C1.1.2)						
		Maintenir le réseau piézométrique en place (6 stations, recommandation projet Hydrogéologie Bécancour) (FL-A1.5.1)						
		Exiger des études complémentaires locales avant tout nouveau projet d'exploitation des eaux souterraines (recommandation Hydrogéologie Bécancour) (FL-A1.5.2)						
		Réaliser un suivi des forages où des dépassements de normes ont été observés (recommandation projet Hydrogéologie Bécancour) (FL-C3.1.5)						
		Réaliser des analyses bactériologiques et de pesticides dans les forages individuels (recommandation projet Hydrogéologie Bécancour) (FL-C3.1.7)						
		Diffuser au GROBEC l'info sur eaux souterraines étudiées pour la prise d'eau de Thetford (BEC-A1.3.1)						
			Mettre en place stn de débit à l'emb. riv. au Pin (BEC-A1.2.2)	Mettre en place stn de débit à l'emb. riv. au Palmer (BEC-A1.2.2)	Mettre en place stn débit emb. des riv. Noire et Blanches (BEC-A1.2.2)			Implanter une stn débit riv. Orignaux (FL-A1.4.3)
			Prise de niveau d'eau lac Joseph / William (BEC-A2.1.3)					Étude profondeur lac Rose (FL-A3.2.1)/ St-Paul (FL-A1.4.2)
			Étudier la dynamique hydro-morpho ruis. Bullard (BEC-A2.1.4)					Étude hydrologie riv. Marguerite (FL-A3.1.1)/débit critique(FL-A3.1.2)
		Réaliser une étude des impacts potentiels des changements climatiques sur les débits et niveaux d'eau ainsi que sur les usages et écosystèmes (FL-A3.3.1) et déterminer des normes et procédures de gestion conséquentes (FL-A3.3.2)						
Risques	+ ↓ -	Étudier, analyser et cartographier l'espace naturel (de liberté) du cours d'eau afin de proposer un nouveau modèle de gestion de la zone inondable (BEC-B2.2.3; FL-B2.3.1 et FL-B2.3.2)						
		Réaliser une analyse statistique temporelle de l'évolution hydrologique du bassin versant rivière Bécancour (BEC-A1.2.3)						
Utilisation de l'eau	+ ↑ Prioritaire ↓ -	Promouvoir auprès des propriétaires de puits privés la réalisation d'analyses régulières de l'eau potable (FL-C3.1.8)						
		Évaluer le besoin des municipalités dans l'instauration d'un système de traitement des eaux usées (BEC-B1.2.7 et FL-B1.4.7)						
		Acquérir les informations relativement aux certificats d'autorisation des campings (gestion des eaux usées, densité d'occupation...) (BEC-D1.1.1 et FL-D1.2.1) et des terrains de golf (BEC-D1.2.2 et FL-D1.3.1)						
		Réaliser des Plans d'accompagnement agroenvironnementaux et des Évaluations détaillées et ciblées (diagnostics spécialisés) (BEC-A3.1.3 et FL-A4.1.2)						
		Compléter et diffuser l'évaluation environnementale stratégique sur l'exploitation des gaz de schiste et appliquer les recommandations de l'évaluation environnementale (FL-A1.6.1)						
		Caractériser les gravières et sablières dans le bassin versant et stabiliser les zones d'érosion associées (BEC-A4.1.5 et FL-A5.1.6)						
		Réaliser un portrait de l'état des ponts et ponceaux et des fossés de drainage (BEC-A4.1.6 et FL-A5.1.3) (FL-D1.1.2 pour VTT)						
		Réaliser un portrait de la gestion des sites d'entreposage des matières résiduelles et de leurs impacts sur l'eau et les écosystèmes (FL-A2.1.5)						
		Mettre à jour et diffuser la carte (BEC-D3.2.2) et évaluer la mise en valeur des parcours canotables (FL-D3.2.1)						
		Établir un débit minimum et les périodes clés pour la navigation légère (canot/kayak) et les usages et diffuser l'information (BEC-D3.2.1 et FL-D3.2.3)						
Milieux naturels et Biodiversité	+ ↑ Prioritaire ↓ -	Identifier les usages perdus liés à l'eau et déterminer ceux pouvant être restaurés (BEC-D3.3.1 et FL-D3.3.1)						
			Portrait fréquentation des lacs embarcations (BEC-D1.3.1)/ référendum vitesse (BEC-D1.3.5)	Documenter production/impacts sapins de Noël (BEC-A3.1.2)				
		Acquérir la cartographie des sentiers de VTT (FL-D1.1.1)						
		Déterminer un couvert forestier minimal par municipalité (FL-A6.4.4)						
		Portrait et diagnostic de la connectivité et les corridors écologiques entre les milieux boisés naturels, riverains et humides (BEC-A6.5.1 et FL-A6.5.1)						
		Réaliser une étude sur la perte et le type de perturbation de milieux humides durant les dernières décennies (tel que Avaré 2013) (FL-A6.1.2)						
		Réaliser un portrait et une cartographie ichtyologique au Centre-du-Québec (BEC-A6.1.1) et en Chaudière-Appalaches (BEC-A6.1.2)						
					Étudier perchaude/dard sable/fouille-roche gris (FL-A7.5.1, FL-A7.5.2, FL-A7.5.3 et FL-A7.5.4)			
					Étudier déplacements/échanges pop. Fleuve/rivières (FL-A7.3.3)			
		Inventaires sur l'herpétofaune (amphibiens/reptiles) (BEC-A6.3.4 et FL-A7.6.2)						
Inventaire sur la tortue Chélydre serpentine (BEC-A6.3.3)								
Étude tortue des bois (FL-A7.7.3)								
Documenter la présence et l'évolution des espèces nuisibles et envahissantes fauniques et floristiques (BEC-A6.3.5 et FL-A7.8.1)								
Mettre en place des postes de déclaration volontaires des résultats de pêche aux endroits prisés pour la pêche (lacs et parcours de pêches existant des rivières Noire et Osgood) (BEC-A6.1.4 et FL-D1.4.1)								
Déterminer la capacité de support des lacs et des rivières en matière de pression de pêche (BEC-A6.1.5 et FL-D1.4.2)								
Réaliser une étude sur les profils génétiques des populations d'omble de fontaine (pour identifier la source - native, ensemencement...) (FL-A7.3.5)								
Étudier l'état des populations et des habitats de mammifères fréquentant les milieux aquatiques, humides et riverains (FL-A7.6.3)								
Réaliser un portrait des activités de chasse à la sauvagine (FL-D1.4.3)								
Identifier les aires de nidification et de halte migratoire de la sauvagine et proposer des aménagements fauniques (BEC-A6.3.2 et FL-A7.6.1)								

## Priorité 4 - Actions de sensibilisation, communication et arrimage

### Ensemble de la Zone

Sensibilisation aux bonnes pratiques pour l'eau	Agri. et for.	Sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux et des citoyens aux lois et règlements en vigueur liés à l'eau et aux écosystèmes associés et à l'importance de les respecter (FL-E4.1.1)
		Réaliser et distribuer des fiches informatives et conseils sur les bonnes pratiques en milieu agricole et forestier (FL-E3.2.3)
		Supporter l'organisation et participer à la journée INPACQ bassins versants (ou autre journée thématique portant sur les bonnes pratiques agricoles liées à l'eau) (BEC-E3.2.1)
		Appliquer les bonnes pratiques agroenvironnementales (maintien BVR, travail minimum du sol, semis-direct, haies brise-vent, rotation des cultures...) (BEC-A4.1.10 et FL-A5.2.5)
		Appliquer les bonnes pratiques forestières en matière de réduction de l'érosion du sol et des berges (maintien BVR, disperser le drainage, etc.) (BEC-A4.1.9 et FL-A5.2.4)
	Urbain	Réaliser un projet de végétalisation exemplaire en milieu agricole, forestier, industriel et municipal (BEC-A6.4.2 et FL-A7.2.3)
		Distribuer des fiches informatives et conseils sur les bonnes pratiques en milieu municipal et résidentiel (entretien des fossés, gestion des eaux de pluie, etc.) (FL-E3.2.3)
		Élaborer et mettre en place un programme d'incitation/promotion à la récupération des eaux de pluie (BEC-B1.2.3 et FL-C2.1.3)
		Effectuer une campagne de sensibilisation auprès de la population sur l'importance de la réduction de la consommation en eau (BEC-C2.1.1 et FL-C2.1.2)
		Appliquer la méthode du tiers inférieur dans l'entretien des fossés de routes Norme 1401 (6331-1) du MTQ (BEC-A4.1.8 et FL-A5.2.3)
	Riverain et naturel	Informé et sensibiliser les citoyens et intervenants aux risques liés à la pratique d'activités dans les zones à risque de mouvement de sols (FL-B2.1.4)
		Promouvoir auprès des exploitants de terrain de golf l'utilisation de modes de gestion écologiques (ex. norme Audubon, compost, utilisation d'engrais et pesticides écologiques, etc.) (BEC-D1.2.3 et FL-D1.3.3)
		Organiser annuellement une journée d'information technique et/ou sensibilisation thématique sur les bonnes pratiques en lien avec l'eau (BEC-E3.2.3 et FL-E3.2.1)
Organiser annuellement une journée des associations riveraines et citoyennes (FL-E3.2.2)		
Réaliser une campagne de sensibilisation sur les saines pratiques de navigation auprès des utilisateurs (BEC-D1.3.4)		
Réaliser une campagne de promotion des activités récréotouristiques dans le bassin versant (BEC-D3.1.1 et FL-D3.1.2)		
Organiser une descente médiatisée (canot-kayak) de la rivière Bécancour et la rivière Gentilly (BEC-D3.2.4 et FL-D3.2.4)		
Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les précautions à appliquer afin de restreindre la propagation des espèces nuisibles ou envahissantes (FL-A7.8.2)		
Informé et sensibiliser les riverains et acteurs de l'eau à l'importance du respect des zones inondables, de l'espace de libertés et de la dynamique des cours d'eau (FL-B2.3.4)		
Réaliser des activités de sensibilisation sur l'importance de la conservation d'un couvert forestier et des bandes végétales riveraines (FL-A6.4.3)		
Communication avec les acteurs de l'eau	Informé la population sur les effets et risques associés à la présence et le contact des cyanobactéries et cyanotoxines (FL-B1.3.3)	
	Sensibiliser la population sur l'importance de rapporter les constats visuels de cyanobactéries au MDDEFP (FL-B1.3.4)	
	Informé et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques liées aux communautés piscicoles (prélèvements, remise à l'eau, espèces envahissantes, etc.) (FL-A7.4.5)	
	Promouvoir la conversion des terres agricoles peu productives en milieux humides ou boisés et déterminer des moyens de compensation (exemple : Conservation Reserve Program) (FL-A6.3.1)	
	Intégrer d'emblée l'OBV dans les protocoles d'accès à l'information et de diffusion liés à l'eau et aux écosystèmes hydriques (FL-E1.3.2)	
	Mettre à jour le plan de communication du GROBEC (BEC-E1.1.1 et FL-E1.1.1)	
	Maintenir à jour et alimenter en documents et informations le site internet du GROBEC (BEC-E1.1.2 et FL-E1.1.2)	
	Réaliser et diffuser un bulletin d'information et en assurer la diffusion par courriel sur une base trimestrielle (BEC-E1.1.3 et FL-E1.1.3)	
	Rédiger et transmettre aux divers médias régionaux et locaux des communiqués de presse, des articles et des chroniques journalistiques liés à l'eau (BEC-E1.1.4 et FL-E1.1.4)	
	Participer aux différentes consultations, groupes et tables de travail, recherches, etc. en lien avec les mandats de l'OBV (BEC-E1.2.1 et FL-E1.2.1)	
	Développer des projets avec l'ensemble des acteurs de l'eau (BEC-E1.2.2 et FL-E1.2.2)	
	Créer une visibilité pour les partenaires à l'intérieur des documents ainsi que sur le site Internet de GROBEC (BEC-E1.2.3 et FL-E1.2.3)	
Développer des projets avec les établissements scolaires et présenter des ateliers éducatifs (ex. PAJE, Worldwide Water Education (WET)) (BEC-E2.1.1; BEC-E3.2.2; BEC-E1.2.4 et FL-E1.2.4)		
Souligner par des événements officiels ou cérémonies les initiatives, projets et réalisations locaux et régionaux (ex: Gala Misez-Eau, Phénix environnement, etc.) (BEC-E2.1.2 et FL-E2.1.4)		
Apporter un support aux initiatives locales et régionales liées à l'eau (BEC-E2.1.3 et FL-E2.1.1)		
Participer aux activités de visibilité liées à l'eau (ex. INPACQ bassins versants, festivals locaux) (BEC-E3.1.4 et FL-E3.1.2)		
Engager une campagne d'information dans le territoire du GROBEC sur la GIEBV/GIRE et les rôles des OBV et du GROBEC (BEC-E3.1.5 et FL-E3.1.3)		
Créer des groupes de travail spécifiques visant à faire évoluer les dossiers d'actualité (ex. perchaude, gaz de schiste, eaux souterraines...) (FL-E2.1.3)		
Rendre accessible à l'OBV l'ensemble des données et informations liées à l'eau et aux écosystèmes hydriques (FL-E1.3.1)		
Créer des comités ou tables de concertations locaux de bassins ou de secteurs en fonction des intérêts du milieu (BEC-E2.1.4 et FL-E2.1.2)		
Arrimage du PDE	Présenter le PDE aux différents blocs d'acteurs et voir à l'arrimage avec les plans d'action, outils de planification et de décision (BEC-E5.1.2; BEC-E5.1.3; BEC-E5.1.4; BEC-E5.1.5; BEC-E5.1.6; BEC-E5.1.7; BEC-E5.1.8; BEC-E5.1.9 et FL-E5.1.1)	
	Créer une table de travail régionale pour l'arrimage du PDE avec les divers outils d'action et de planification (SAD, PRDIRT, PPMV...) (BEC-E5.1.10 et FL-E5.1.2)	
	Réaliser et diffuser un document d'information complet identifiant les rôles et responsabilités de chacun des acteurs ou blocs d'acteurs liés à l'eau (BEC-E3.3.1 et FL-E3.3.1)	
	Réaliser un questionnaire/sondage pour les municipalités sur les réglementations en vigueur/les méthodes d'application, les besoins/préoccupations liés à l'eau et les écosystèmes, etc. (BEC-E4.1.2 et FL-E4.1.3)	
	Rencontrer les conseils de maires des MRC afin d'élaborer sur les moyens facilitant l'instauration et l'application de réglementations en lien avec l'eau (BEC-E4.1.3 et FL-E4.1.4)	
Rencontrer les directions régionales des ministères afin de se concerter sur l'application des divers règlements sur le territoire, les moyens de mise en œuvre et les relations avec l'OBV (BEC-E4.1.4 et FL-E4.1.5)		